



**E-SOLIDARITÉS**

*L'expertise de notre réseau*

<https://preprod.uniopss.asso.fr/enfance-famille-jeunesse/comite-des-financeurs-de-laction-sociale-une-decision-positive-mettre-en>

# Comité des financeurs de l'action sociale : une décision positive à mettre en œuvre rapidement

📅 Publié le 16 mai 2025

👤 De Uniopss

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

SANTÉ

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

HANDICAP

GRAND ÂGE

GESTION - FINANCEMENT

DROIT SOCIAL - RH

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

ARTICLE

INFO NATIONALE



À la suite du comité des financeurs de l'action sociale qui s'est tenu le 29 avril, le ministère de la Santé, du Travail, des Solidarités et des Familles et l'Assemblée des Départements de France ont annoncé être parvenus à un compromis s'agissant du financement de l'accord de juin 2024 concernant les « Oubliés du Ségur ». Celui-ci doit permettre « d'assurer aux structures concernées par l'agrément d'être financées à hauteur de leurs dépenses liées à l'extension de la prime Ségur. »

L'Uniopss considère cet accord comme une décision positive, attendue après près d'un an de blocage.

Elle demeurera attentive à ce que cela se traduise concrètement et rapidement, dans tous les départements et pour tout l'exercice budgétaire 2025 au moins, par un abondement des ressources des associations des solidarités. Il en va de la pérennité de nombreuses structures. Il reste néanmoins d'autres associations qui ne bénéficient toujours pas d'une compensation : certaines qui dépendent d'autres ministères, celui de la justice, par exemple pour le secteur associatif habilité, ou encore les écoles de travail social qui dépendent des régions.

À noter qu'en amont de la tenue du comité, l'Uniopss avait publié un communiqué dans lequel elle soulignait la nécessité d'avancées tangibles compte tenu du contexte financier et économique fortement dégradé des structures du domaine sanitaire, social et médico-social.

[Voir le communiqué de presse de l'Uniopss du 29 avril 2025](#)

## **Note d'information du 16/05/2025**

Auteur du document : Uniopss

Portée géographique : France entière

Numéro de fiche

113.34 Ko